

1. INTRODUCTION

La multiplication des conflits violents – en Ukraine, en Palestine, en République démocratique du Congo, en Syrie, et ailleurs – rappelle cruellement que les populations civiles, et particulièrement les jeunes, subissent les conséquences les plus lourdes de la guerre. **Les enfants et les jeunes ne sont pas responsables des conflits armés, mais ils en subissent les pires effets.** Dans ce contexte, **protéger les enfants et les jeunes, toujours, partout, reste un impératif moral, humanitaire et juridique.** Alors que les Nations unies fêtent leur 80 ans, les États se doivent de respecter leurs obligations internationales et de privilégier le multilatéralisme.

Cette année marque aussi les 10 ans de la résolution du Conseil de Sécurité reconnaissant les jeunes comme agent-e-s pour la paix. Dans cette optique, il est essentiel de rappeler que **les jeunes doivent être inclus-es dans les processus de décision qui les concernent** directement et indirectement, et ce à tous les niveaux de pouvoir.

En 2024, lors de la 79e Assemblée générale de l'ONU, le plaidoyer du Forum des Jeunes portait sur deux piliers : la participation des jeunes et les perspectives d'avenir¹.

En 2025, pour la 80e édition se déroulant dans un contexte national et géopolitique qui s'assombrit, **le Forum des Jeunes renforce son plaidoyer.** Ainsi, pour les 10 ans de la résolution 2250 du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité, **les déléguées du Forum des Jeunes et du Vlaamse Jeugdraad² veulent rappeler le rôle crucial des jeunes dans la construction et la consolidation de la paix, notamment dans les zones de conflit.**

Pour ce faire, Laetitia Haddad et Nicole Cabezas Loja, déléguées jeunesse du Forum des Jeunes et du Vlaamse Jeugdraad, ont rencontré 11 jeunes vivant ou ayant vécu en Palestine, en République Démocratique du Congo et en Ukraine. Sur base de ces témoignages, elles ont ensuite co-construit avec des jeunes belges un plaidoyer qu'elles porteront à la 80e Assemblée générale de l'ONU.

Les jeunes ne peuvent remplir leur rôle tel que reconnu dans la résolution 2250 si les États ne remplissent pas leur obligation de les protéger et si les jeunes ne sont pas invités à participer aux processus de décision. Afin de permettre une participation réelle et inclusive de tou-te-s les jeunes, le plaidoyer propose des recommandations sur 4 aspects essentiels. Ces recommandations ont été formulées par des jeunes lors d'un événement organisé par le Forum des Jeunes et le Vlaamse Jeugdraad, en collaboration avec Enabel.

2. ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Dans sa position "Vers une charte droits des jeunes" (2023)³, le Forum des Jeunes plaide déjà pour une éducation de qualité et accessible pour tous-tes, notamment financièrement. Cette recommandation est d'autant plus urgente dans des zones touchées par des conflits où les jeunes n'ont pas toujours accès à un lieu d'apprentissage.

En **Ukraine**, plus de 3 500 établissements scolaires ont été endommagés ou détruits depuis le début de la guerre. En outre, l'accès aux cours en ligne est souvent perturbé par des frappes sur les infrastructures énergétiques, **privant 5,3 millions d'enfants d'éducation⁴.**

En **République Démocratique du Congo**, ce sont **2,7 millions d'enfants qui sont privé-e-s d'éducation**, résultant des conflits armés, de catastrophes naturelles, des déplacements massifs et de violences inouïes contre les enfants.⁵

À **Gaza**, UNICEF estime que 92 % des établissements scolaires ont été endommagés ou détruits, **privant plus de 625 000 enfants d'accès à l'école.** Depuis 2023, près de 39 000 élèves de terminale n'ont pas pu passer leurs examens de fin d'année.⁶

1. <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2024/09/Plaidoyer-UNGA-79.pdf>

2. <https://vlaamsejeugdraad.be/nl>

3. <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2023/08/Position-Droits-des-Jeunes.pdf>

4. UNICEF, Au cœur des urgences : les défis de l'accès à l'éducation, 5 septembre 2024, Disponible ici <https://www.unicef.fr/article/situations-durgence-les-defis-de-lacces-a-leducation/>

5. Idem.

6. Idem.

Rappelant le rôle essentiel que joue l'éducation pour les jeunes partout dans le monde, les jeunes consulté·e·s recommandent de :

- **Promouvoir la citoyenneté mondiale** dès le plus jeune âge, avec le soutien d'organisations de la société civile.
- **Sensibiliser les jeunes aux crises géopolitiques** en créant des espaces sûrs de dialogue et d'échange.
- **Investir dans les associations pour la jeunesse qui permettent l'expression et l'échange d'idées**, et ce dans chaque État membre de l'ONU, avec un financement proportionnel aux besoins et un mécanisme de supervision pour garantir la liberté d'expression.
- **Renforcer les partenariats avec les universités belges** afin de garantir un traitement équitable des étudiant·e·s non-européen·ne·s et leur pleine inclusion dans le système européen.
- **Renforcer le rôle de l'UNESCO** dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 4 (éducation de qualité).

3. SANTÉ MENTALE & SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la quasi-totalité des personnes qui ont vécu une situation d'urgence souffrent de détresse psychologique⁷. Si cette dernière s'estompe généralement avec le temps, une personne sur cinq (22%) ayant connu la guerre ou un conflit au cours des dix dernières années souffre de dépression, d'anxiété, de stress post-traumatique, de troubles bipolaires ou de schizophrénie. En Ukraine, Plan International alerte sur les conditions de la guerre sur la santé mentale des jeunes, notamment chez les filles⁸.

Face à ces constats, les jeunes présent·e·s à l'événement ont appelé à :

- **Mettre en place un accompagnement et un suivi psychologique systématique et durable** pour les personnes issues de zones de conflit, indépendamment de leur lieu d'accueil.
- **Favoriser la participation active des jeunes** (au moins 25% de représentant·e·s issu·e·s de milieux divers) dans les discussions et négociations internationales sur la santé mentale.

4. JUSTICE SOCIALE ET DROITS DES FEMMES

En cas de conflit et de crises, les femmes se retrouvent souvent en première ligne des situations de faim, de pauvreté et de violence. Selon les chiffres d'Oxfam, une femme réfugiée ou déplacée sur cinq se retrouve confrontée à des violences sexuelles⁹. En outre, fin 2024, UN Femmes indiquait que les effets des guerres et des conflits sur les femmes et les jeunes filles s'aggravent : accès limité aux soins de santé, augmentation des violences sexuelles, augmentation du nombre de morts et de victimes, ... Un constat alarmant alors que cette année marque le 25^e anniversaire de la résolution sur "les femmes, la paix et la sécurité"¹⁰.

Pour lutter contre les violences et faciliter l'accès à la justice sociale pour les femmes, les jeunes rencontré·e·s recommandent de :

- **Investir dans la prévention et la protection de la santé** (notamment en lien avec la maternité et l'accès aux protections menstruelles), partout dans le monde, mais avec une attention particulière aux jeunes femmes dans les zones de conflit.
- **Renforcer les mécanismes judiciaires pour reconnaître les violences physiques et mentales subies par les femmes et les filles**, pour assurer un suivi psychologique et pour réparer les injustices.
- **Offrir des bourses pour aider les femmes à reconstruire leur éducation**, comme moyen de justice sociale et de résilience.

7. Organisation Mondiale de la Santé (OIM), Santé mentale dans les situations d'urgence, 6 mai 2025, Disponible ici : <https://www.unicef.fr/article/situations-durgence-les-defis-de-lacces-a-leducation/>

8. Plan International, Les filles dans l'ombre de la guerre : la crise cachée de la santé mentale en Ukraine, s.d., Disponible ici : <https://www.plan-international.fr/actualites/les-filles-dans-lombre-de-la-guerre-la-crise-cachee-de-la-sante-mentale-en-ukraine/>

9. Oxfam, Les droits des femmes, premières victimes des conflits, s.d., Disponible ici : <https://www.oxfam.org/fr/les-droits-des-femmes-premieres-victimes-des-conflits>

10. UN Women, Guerre contre les femmes – La proportion de femmes tuées dans les conflits armés a doublé en 2023, 22 octobre 2024, Disponible ici : <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/communique-de-presse/2024/10/guerre-contre-les-femmes-la-proportion-de-femmes-tuees-dans-les-conflits-armes-a-double-en-2023>

5. GOUVERNANCE ET RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

En tant que représentantes de la jeunesse, Laetitia et Nicole auront l'opportunité de participer à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre 2025. Alors qu'elle fête son 80e anniversaire, l'ONU fait face à de nombreux défis: crise des liquidités, élection prochaine d'un nouveau Secrétaire général, remise en cause de ses missions,... Pour tenter d'y répondre, le Secrétaire général a lancé l'Initiative ONU80 en mars 2025 afin de transformer la manière dont l'ONU fonctionne.

Reconnaissant le rôle que peut et doit jouer les Nations Unies dans la paix et la sécurité internationales, les jeunes consulté·e·s appellent à :

- **Réduire progressivement les inégalités de pouvoir entre les États membres**, notamment via l'abolition du droit de veto.
- **Reconnaître la diversité ethnique et culturelle de chaque pays** par l'organisation de rencontres afin de mieux comprendre les dynamiques locales et réduire les déséquilibres de pouvoir internes aux institutions.



Cette position sera portée à la 80e Assemblée générale des Nations unies par Laetitia Haddad, Délégué ONU jeunesse du Forum des Jeunes.

Contact : youth.UN@forumdesjeunes.be